

## SEX1920 Sexualités, incapacités et capacitisme

### Plan de cours

#### RESPONSABLE DU COURS

---

**Nom :** Jade Almeida (elle, accord au féminin)

**Courriel:** [jade.almeida@ymail.com](mailto:jade.almeida@ymail.com) (oui c'est bien un y)

**Disponibilités :** Jeudi de 12h30 à 15h30

**Moyen de communication :** par courriel et Moodle

Déclaration de reconnaissance des territoires autochtones et orientations pédagogiques :
--

J'ouvre ce syllabus, et cet enseignement, en reconnaissant que l'université est située en territoire autochtone non cédé et que la nation Kanien'kehá:ka est la gardienne des terres et des eaux de Tiohtiá:ke erronément appelé Montréal. Il est primordial dans le cadre de cet enseignement de faire de notre possible pour appuyer notre solidarité envers les communautés autochtones locales et mondiales qui luttent pour leur droit à l'autodétermination, à la terre, aux ressources et à la sécurité. Prenons ainsi le temps de mentionner les 11 nations autochtones qui ont résisté et résistent encore au niveau local : le peuple Abénakis, le peuple Algonquins, le peuple Attikameks, le peuple Cris, le peuple Hurons, le peuple Inuits, le peuple Malecites, le peuple Micmacs, le peuple Kanien'kehá:ka., le peuple Innu, le peuple Naskapis. Reconnaître notre complicité aux différents systèmes d'oppressions est une première étape qui doit mener à la mise en place d'actions de solidarité concrète auprès de ces différentes populations.

Une base importante du corpus, que nous allons aborder en classe, démontre que toute production scientifique est intrinsèquement située dans nos expériences sociales et ne peut donc pas être perçue comme entièrement neutre ou objective. En s'appuyant sur cet héritage et en reconnaissant cette subjectivité, il est crucial de prendre conscience de notre complicité silencieuse dans la perpétuation des systèmes coloniaux. De plus, il devient impératif de mettre en place des actions de solidarité totale, globale et horizontale envers les différentes populations affectées par ces systèmes. Une telle approche nous engage à dépasser les frontières de l'ethnocentrisme et à embrasser une perspective véritablement inclusive et intersectionnelle

---

## **Description du cours**

Ce cours explore les intersections complexes entre sexualité, handicap et capacitisme à travers une approche décoloniale, antiraciste et queer. En partant d'une perspective critique, il examine comment les corps et les identités des personnes handicapées sont façonnés par des normes sociales, culturelles et politiques. Nous aborderons les modèles théoriques du handicap (modèle médical, social, crip, etc.) tout en nous concentrant sur l'impact du capacitisme sexuel sur le vécu des personnes en situation de handicap.

L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiant·e·s les outils nécessaires pour comprendre et déconstruire les systèmes d'oppression liés au genre, à la race et au handicap, tout en valorisant les savoirs et les résistances développés par les communautés marginalisées. Nous explorerons également les stratégies de résistance et d'autodétermination que les personnes en situation de handicap, notamment les femmes, les personnes non-binaires et les communautés racisées, ont développées face aux formes multiples de violence et de marginalisation qu'elles subissent.

En analysant des thématiques contemporaines telles que la représentation médiatique, la violence genrée, les dynamiques Nord-Sud, et les enjeux liés à la technologie et à l'intimité, le cours mettra en lumière la richesse et la diversité des perspectives critiques sur le handicap

---

### Objectifs généraux et spécifiques

1. Comprendre les approches critiques du handicap et de la sexualité dans une perspective décoloniale et antiraciste

- Connaître et différencier les principaux modèles théoriques qui abordent le handicap et la sexualité, ainsi que leur évolution historique et sociale.
- Explorer le modèle médical du handicap et ses limites.
- Analyser le modèle social du handicap et son accent sur les barrières sociopolitiques.
- Examiner le modèle du développement humain et Processus de production du handicap (MDH-PPH) et ses applications dans les études du handicap.
- Étudier les approches post-modernes (perspectives féministes, queer, crip et légales) et leur contribution aux discours sur le handicap et la sexualité.
- S'appropriier les concepts d'approche affirmative et de sexualité positive et leur impact sur la perception des personnes en situation de handicap.
- Identifier les forces et critiques de ces modèles et approches pour développer une perspective nuancée et critique sur les enjeux du handicap et de la sexualité.

2. Analyser les enjeux intersectionnels du handicap et de la sexualité dans le contexte contemporain

- Utiliser des cadres analytiques tels que le MDH-PPH pour démontrer comment les environnements micro, méso et macro influencent le vécu sexuel des personnes handicapées, notamment en ce qui concerne :
  - L'efficacité sexuelle perçue.
  - Le désir sexuel.
  - L'image corporelle.
  - Les connaissances sexuelles.
  - Les opportunités romantiques et sexuelles.
- Identifier les barrières structurelles à l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive pour les personnes en situation de handicap et proposer des pistes pour les surmonter.

3. Acquérir une connaissance approfondie et critique des réalités sexuelles et reproductives des personnes en situation de handicap

- Se familiariser avec la littérature scientifique et grise sur la santé sexuelle et reproductive des personnes en situation de handicap, en mettant en avant les perspectives critiques et décoloniales.

- Comprendre la diversité des expériences et des besoins de différentes sous-populations au sein des communautés handicapées.

- Utiliser le MDH-PPH comme outil d'analyse pour évaluer les besoins spécifiques en matière de santé sexuelle et reproductive des personnes en situation de handicap.

4. Développer une pensée critique sur le capacitisme sexuel et les intersections avec d'autres formes d'oppression

- Définir et comprendre la notion de capacitisme sexuel et ses manifestations dans les discours et pratiques contemporains.

- Analyser les intersections entre les oppressions capacitistes et d'autres formes d'oppression telles que le racisme, le sexisme, l'hétérosexisme, le cisgenrisme, et la grossophobie.

- Examiner les revendications, stratégies d'action et discours des personnes handicapées pour comprendre comment elles naviguent et résistent aux multiples formes de marginalisation et de stigmatisation.

5. Encourager une réflexion critique sur les recherches et interventions concernant le handicap

- Se familiariser avec les écrits et les théories des auteur·e·s précurseur·e·s et contemporains en études critiques du handicap, en mettant l'accent sur les approches décoloniales, antiracistes et queer.

- Développer une capacité critique à analyser les processus de régulation, pathologisation, marginalisation, stigmatisation, et criminalisation des personnes en situation de handicap, notamment dans les recherches académiques et les interventions en travail social.

Ces objectifs visent à offrir une compréhension approfondie et critique des enjeux liés au handicap et à la sexualité, tout en encourageant une approche inclusive et intersectionnelle qui valorise les expériences et les résistances des communautés marginalisées.

---

### ***Approches pédagogiques***

#### **Formule pédagogique :**

Ce cours se déroulera en présentiel et ne sera pas retransmis en ligne, hormis pour les séances de conférence ouvertes au public. En tant que chargée de cours, j'ai conscience des difficultés que cela soulève et du climat anxigène qui peut entourer l'enseignement. Pour cela, je vous demanderez d'être particulièrement attentives.fs à l'espace que nous occuperons. Cette formule nécessite, par ailleurs, que les élèves se saisissent pleinement de l'espace de parole qui leur sera offert, faisant ainsi de leur participation un élément essentiel à la réussite du processus d'apprentissage souhaité. Cependant, n'étant pas tou·te·s égales-égaux face à la prise de parole, je serais attentive à créer un espace sécuritaire où ne sera toléré aucun propos discriminatoire et veillerai également à faire obstacle à toutes formes de rapport de pouvoir pouvant se déployer durant le cours.

Cet enseignement va traiter de sujets lourds et difficiles à naviguer, d'autant plus pour les étudiant·e·s racisé·e·s, minorisé·e·s et/ou ayant des handicaps qui y assisteront. En tant que

chargée de cours racisée, je tolérerai aucune l'intimidation ni violence de qui que ce soit. Il est ainsi fortement conseillé de faire attention aux mots utilisés et d'éviter tout mot injurieux (comme le mot en N). Prendre en compte les rapports de pouvoir qui se jouent dans l'utilisation de ce type de mots est une étape d'apprentissage d'autant plus pertinente au regard du contenu de ce cours. Il est tout à fait possible d'apprendre sur l'histoire des discriminations et d'analyser la violence d'un système sans volontairement participer aux répétitions de ces violences.

Si je travaille à créer un espace d'apprentissage le plus bienveillant possible et à l'écoute, j'exige néanmoins de la rigueur dans l'approche de ce cours, que ce soit dans le travail de préparation, les devoirs à réaliser ou encore la manière de s'adresser aux enseignant·e·s ou à vos pairs. La nature du cours requiert que chaque étudiant·e participe activement à toutes les activités d'enseignement. Toutefois, si vous ne pouvez pas être présent·e, faites le nécessaire pour récupérer les notes de cours de vos camarades. Si des accommodations spécifiques, au regard de votre situation personnelle (vie familiale, pronom de genre, handicap, fracture numérique, etc.) vous sont nécessaires, veuillez m'en faire part le plus rapidement possible (via le questionnaire déposé sur Moodle ou, si vous le préférez, en prenant rendez-vous), afin de faciliter et garantir un apprentissage à l'écoute de vos besoins. Au-delà de l'enseignement, si vous rencontrez une problématique personnelle durant le cours, il est important de vous rappeler que je suis également là pour vous soutenir, donc n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Par ailleurs, les lectures obligatoires pourront prendre plusieurs formes de supports : radiophoniques, cinématographiques, littératures scientifiques et littératures grises etc... Les documents seront transmis sur le portail Moodle, où se trouveront également le plan de cours et les documents obligatoires/complémentaires. L'espace Moodle comporte également un forum de discussion qui permet l'échange d'informations entre les personnes étudiantes.

Lien du portail Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/>

Une partie de ce cours proposera également un cycle de conférences. Des intervenant.e.s (chercheur.e.s, militant.e.s, travailleur.es-travailleuses) viendront parler d'un sujet choisi. Selon les intervenant.e.s, leurs conférences pourront être données directement en synchrone ou via des vidéos préenregistrées. Les modalités de chaque conférence seront clairement annoncées à l'avance pour que les étudiant.e.s puissent s'y préparer.

---

### ***Proposition d'évaluation***

**Journal intellectuel thématique (35%)** : Cet exercice souhaite évaluer les capacités d'introspection et de réflexion en produisant tout au long du séminaire un journal intellectuel qui prendra la forme d'une auto-ethnographie, à partir des propres réflexions des étudiant·e·s. Ce journal doit éclairer la manière personnelle-intellectuelle dont chaque étudiant·e·s s'approprie les notions abordées durant le cours et doit faire des liens avec l'actualité, les lectures du cours, les discussions, des films ou documentaires visionnés, des podcasts écoutés ou des pratiques artistiques etc.... Hormis ce support il est également demandé de réaliser au moins deux recherche non exhaustive (200 mots) sur des usages de résistance de femmes et personne non autochtones des peuples cités en incipit du plan de cours. Au début de chaque séance les étudiant·e·s partageront à l'oral leurs réflexions par rapport à la séance passée. À la fin du semestre, l'ensemble de leurs réflexions, consignées dans **le journal intellectuel de 8-10 pages, sera remis à la chargée de cours, au plus tard le 20 décembre 2023 avant 23h59 sur la plateforme Moodle.**

**Un examen de mi-session à livres ouverts** (à distance, sur Moodle) portant sur la matière des cours précédents et les lectures obligatoires y étant associées. Contribution à la note finale : 30%.

Questions à options multiples, à court et à long développement.

**Travail Final (35%), En équipe ou en individuel.** Les étudiant-e-s devront choisir de travailler sur un dessin animé (Disney, Pixar, Dreamworks ou autre) de leur choix et offrir une analyse de la représentation du handicap au sein du long métrage. **Veillez noter que les formats originaux (de type podcast, vidéo... par exemple) pour réaliser ce travail de recherche seront encouragés mais non obligatoires.**

- Si vous choisissez de réaliser votre travail final avec un format original, il faudra également fournir un plan détaillé de votre travail de recherche de vos références bibliographiques. Ces dernières devront obligatoirement être citées dans votre support. Ce support ne devra pas dépasser plus de 12 minutes. Le document à joindre au support a pour format : entre 3 à 5 pages, Times New Roman, 12, interligne 1.
- Si vous souhaitez réaliser votre travail au format classique, il est attendu que celui-ci ne dépasse pas plus de 10 pages. Les normes bibliographiques sont les suivantes : Times New Roman, 12, interligne 1,5.
- Il est à préciser qu'aucun format ne sera mieux ou moins noté que l'autre.

Les documents finaux (8 à 10 pages et ou podcast ou autre format) devront être remis au plus tard le **20 décembre 2024** à 23h59, également sur la plateforme Moodle.

**Critères de correction généraux pour les deux formats :**

1. Compréhension, cohérence et clarté des propos
2. Capacité de synthèse
3. Esprit critique et rigueur intellectuelle de la réflexion personnelle (capacité d'analyse)
4. Intégration des contenus théoriques : capacité à faire des liens avec les notions du cours (notes de cours, textes du recueil ou autres écrits pertinents)
5. Forme : effort soutenu dans l'expression orale ou écrite, respect des consignes de présentation, incluant le nombre de pages.

**Échéances des travaux à rendre :**

15 décembre 2024.

**Journal Intellectuel (35%).**

22 au 29 novembre 2024 –

**Examen en ligne (30%).**

20 décembre 2024 avant 23h59, également sur la plateforme Moodle.

**Travail d'analyse dessin animé (35%). 8 à 10 pages.**

Si vous rencontrez des difficultés durant le processus veuillez m'en fait part, afin de vous aider au mieux. Si pour des raisons personnelles, vous ne pouvez pas rendre le devoir à l'échéance, veuillez également m'en informer pour convenir d'une solution.

## Entente d'évaluation :

Une entente sera discutée et signée par l'enseignante et les étudiant-e-s du cours lors de la première semaine du cours.

Elle sera par la suite signée avant la fin de la dernière semaine.

Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations ;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant pour le premier cycle :

Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9 [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT\\_NO\\_5.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_5.pdf) CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION A UN COURS OU A UNE ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE

### **Barème de notation des cours FEM**

**ATTENDU** que le barème de notation n'est pas fixé par l'Université dans le Règlement no. 5.

**ATTENDU** qu'à l'UQAM il n'existe pas de barème unique de notation.

**ATTENDU** que chacune des facultés et chacun des programmes peut convenir d'un barème uniformisé.

**ATTENDU** que le barème de notation peut être adapté par chaque professeur.e, professeur.e enseignant.e.

**ATTENDU** que l'on peut fortement suggérer aux professeur.es, professeur.es enseignant.es d'utiliser le barème de l'IREF pour les cours siglés FEM.

**ATTENDU** les requêtes des étudiantes et des étudiants en études féministes au certificat (P=4014) et à la concentration au 1<sup>er</sup> cycle (F002) considérant que le barème de notation proposé actuellement par l'IREF est trop élevé au 1<sup>er</sup> cycle.

**ATTENDU** le barème actuel de l'IREF pour tous les cours FEM aux 3 cycles:

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
93-100	89-92	85-88	82-84	79-81	75-78	72-74	69-71	65-68	63-64	60-62	0-59

**ATTENDU** les discussions en séance et la demande de permettre une note minimale de 90 pour avoir un A+ au 1<sup>er</sup> cycle.

**IL EST RÉSOLU** de remplacer le barème de notation proposé par l'IREF par celui-ci pour les cours FEM au 1<sup>er</sup> cycle :

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
90-100	85-89	80-84	77-79	73-76	70-72	67-69	63-66	60-62	57-59	55-56	0-54

**IL EST PROPOSÉ** par Édouard Voyer, étudiant au certificat, appuyé par Louise Cossette, professeure, que ce nouveau barème soit envoyé à toutes les personnes qui enseignent les cours FEM au 1<sup>er</sup> cycle à partir de la session d'été 2019 et mis à jour dans le guide de méthodologie de l'IREF.

## Calendrier du cours

	Thématique	Préparation
<b>Semaine 1</b> <b>5 septembre</b>	Introduction	Présentation du plan de cours, des objectifs et des évaluations. Introduction aux pédagogies anti-oppressives et intersectionnelles. Standpoint Theory.
<b>Semaine 2</b> <b>12 septembre</b>	Modèles théoriques du handicap et Institutionnalisation.  Typologie des grands modèles de théorisation du handicap : médical et social  Statistiques, faits saillants et review de littérature	Primerano, Adrien (2022). «L'émergence des concepts de "capacitisme" et de "validisme" dans l'espace francophone. Entre monde universitaire et monde militant», <i>Alter</i> , vol. 2, p. 43-58.  Fougeyrollas, P. (2021). Modèle de développement humain-Processus de production du handicap (MDH-PPH 2018). <i>Kinésithérapie, la revue</i> , 21(235), 15-19. <a href="https://doi.org/10.1016/j.kine.2021.04.003">https://doi.org/10.1016/j.kine.2021.04.003</a>  Explication du MIC par Mia Mingus <a href="https://leavingevidence.wordpress.com/2015/02/06/medical-industrial-complex-visual/">https://leavingevidence.wordpress.com/2015/02/06/medical-industrial-complex-visual/</a>
<b>Semaine 3</b> <b>19 septembre</b>	Handicap et identité de genre	Conférencière invitée : à confirmer  Baril, A., Pullen Sansfaçon, A., & Gelly, M. A. (2020). Au-delà des apparences: quand le handicap croise l'identité de genre. <i>Canadian Journal of Disability Studies</i> , 9(4), 24-49  Madiot, Justine (2021). «Les effets de l'interaction du genre et du handicap: l'expérience de femmes handicapées en matière de sexualité», <i>Revue française des affaires sociales</i> , vol. 1, p. 69-86  DAWN-RAFH Canada. (2020). « Filles sans barrières: Analyse intersectionnelle sur les filles et jeunes femmes en situation de handicap au Canada, <a href="https://dawnCanada.net/media/uploads/page_data/page64/filles_sans_barri%C3%A8res.pdf?fbclid=IwAR21d05DpphhQGnt1Xb8tzAAj2Dc_7TlqQb4NwJvkmpKT1qgebu3Ae4y38E">https://dawnCanada.net/media/uploads/page_data/page64/filles_sans_barri%C3%A8res.pdf?fbclid=IwAR21d05DpphhQGnt1Xb8tzAAj2Dc_7TlqQb4NwJvkmpKT1qgebu3Ae4y38E</a>  Instagram vidéo : <a href="https://www.instagram.com/p/C97cDn3vxIY/?hl=fr-ca">https://www.instagram.com/p/C97cDn3vxIY/?hl=fr-ca</a>

<p><b><u>Semaine 4</u></b> <b>26 septembre</b></p>	<p>Approches critiques et queer du handicap</p> <p>Émergence critiques de nouveaux modèles de compréhension du handicap</p> <p>Crip Theory &amp; Crip Time</p>	<p>Sandahl, Carrie. Queering the Crip or Crippling the Queer?: Intersections of Queer and Crip Identities in Solo Autobiographical Performance.” GLQ 9(1-2) 25-56</p> <p>Care Work: Dreaming Disability Justice - Leah Lakshmi Piepzna-Samarasinha Care Webs: Experiments in Creating Collective Access</p> <p><a href="https://static1.squarespace.com/static/5a354481a9db0961249f52ec/t/5f5c2593ce23ec19f7cae9f8/1599874451239/Care+Webs.pdf">https://static1.squarespace.com/static/5a354481a9db0961249f52ec/t/5f5c2593ce23ec19f7cae9f8/1599874451239/Care+Webs.pdf</a></p>
<p><b><u>Semaine 5</u></b> <b>03 octobre</b></p>	<p>Production du handicap – guerre, génocide, arme de guerre capitalisme</p> <p>Nécropolitique</p>	<p>Wolfe, P. (2006). Settler colonialism and the elimination of the native. <i>Journal of Genocide Research</i>, 8(4), 387–409. <a href="https://doi.org/10.1080/14623520601056240">https://doi.org/10.1080/14623520601056240</a></p> <p><a href="#">Mbembe Achille</a>, « Nécropolitique », <i>Raisons politiques</i>. (n° 21), 1, 2006, pp.29-60.</p>
<p><b><u>Semaine 6</u></b> <b>10 octobre</b></p>	<p>Handicaps et identités de genre trans et non binaire</p> <p>Cisnormativité et transidentité</p> <p>Temporalités de handicap et trans (<i>Crip Time et Trans Time</i>)</p>	<p>Baril, Alexandre (2018). «Hommes trans et handicapés : une analyse croisée du cisgenreisme et du capacitisme», Genre, sexualité &amp; société, en ligne.</p> <p>Baril, Alexandre (2015). «Transness as Debility: Rethinking Intersections between Trans and Disabled Embodiments», <i>Feminist Review</i>, vol. 111, p. 59-74.</p>
<p><b><u>Semaine 7</u></b> <b>17 octobre</b></p>	<p>Le handicap, la santé sexuelle et le désir.</p> <p>Fétichisation, consentement,</p>	<p>Balado « Au coin du brasier », épisode « Handicap et pression de performance » <a href="https://baladoquebec.ca/au-coin-du-brasier/handicap-et-pression-de-performance">https://baladoquebec.ca/au-coin-du-brasier/handicap-et-pression-de-performance</a></p>



	<p>infantilisation et désexualisation</p> <p>Violence institutionnelles et justice reproductive</p>	<p>Nguyen, T. T. A., Liamputtong, P. et Monfries, M. (2016). Reproductive and Sexual Health of People with Physical Disabilities: A Metasynthesis. <i>Sexuality and Disability</i>, 34(1), 3-26. <a href="https://doi.org/10.1007/s11195-015-9425-5">https://doi.org/10.1007/s11195-015-9425-5</a></p> <p>Siebers, T. (2012). A sexual culture for disabled people. Dans McRuer, R. et Mollow, A. <i>Sex and disability</i>. Duke University Press. <a href="https://doi.org/10.1515/9780822394877">https://doi.org/10.1515/9780822394877</a> [Disponible sur Moodle]</p>
<p><b>Semaine 8</b> <b>24 octobre</b></p>	<p>Handicap, sexe et race</p> <p>Intersectionnalité, racisme systémique dans le milieu médical, approche antiraciste et décoloniale</p> <p>Fétichisme et exotisation</p>	<p>Frederick, Angela et Dara Shifrer (2018). «Race et handicap: de l'analogie à l'intersectionnalité», Traduction de «Race and Disability: From Analogy to Intersectionality», <i>Sociology of Race and Ethnicity</i>, p. 1-15. DOI: 10.1177/2332649218783480. Traduction publiée sur le site: <a href="https://cata-tonique.blogspot.com/2021/02/race-et-handicap-de-lanalogie.html">https://cata-tonique.blogspot.com/2021/02/race-et-handicap-de-lanalogie.html</a></p> <p>Comprendre les formes intersectionnelles de discriminations qui impactent les personnes handicapées   Canada, mars 2018   Traduction d'extraits choisis sur l'intersection avec le racisme</p> <p><a href="https://cata-tonique.blogspot.com/2021/05/race-et-handicap-au-canada-traduction.html">https://cata-tonique.blogspot.com/2021/05/race-et-handicap-au-canada-traduction.html</a></p> <p>Samarasinha, Leah Lakshmi (2018). <i>Care Work. Dreaming Disability Justice</i>, Vancouver, Arsenal Pulp Press « SO MUCH TIME SPENT IN BED A LETTER TO GLORIA ANZALDÚA ON CHRONIC ILLNESS, COATLICUE, AND CREATIVITY ANOTHER FIBROMYALGIC QUEER BROWN GIRL MORNING »</p>
<p><b>Semaine 9</b> <b>31 octobre</b></p>	<p>Handicap et grossophobie</p> <p>Body positivity movement</p> <p>Pathologisation et stigmatisation des corps gros</p>	<p>Marx, Daria (2021). «Genre "mon genre, c'est grosse"», dans Elsa Dorlin (dir.), <i>Feu! Abécédaire des féminismes présents</i>, Montreuil, Libertalia, p. 245-251.</p> <p>Mollow, Anna (2015). «Disability Studies Gets Fat», <i>Hypatia</i>, vol. 30, no. 1, p. 199-216.</p>

<p><b>Semaine 10</b> <b>7 novembre</b></p>	<p>Violences conjugales et sexuelles</p> <p>Barrières à l'Accès aux Services de Soutien pour les Survivant·e·s Handicapé·e·s</p> <p>Impact de l'institutionnalisation sur les droits et la sécurité des personnes en situation de handicap</p> <p>Stigmates et stéréotypes</p>	<p>Lire la page d'information de l'INSPQ sur les risques de victimisation des femmes en situation de handicap : <a href="https://www.inspq.gc.ca/violence-conjugale/comprendre/contextes-de-vulnerabilite/femmes-handicapees">https://www.inspq.gc.ca/violence-conjugale/comprendre/contextes-de-vulnerabilite/femmes-handicapees</a></p> <p>Larochelle, É. (2010). <i>Évaluation des besoins d'adaptation des services offerts aux femmes handicapées victimes de violence conjugale</i> [Rapport de l'Office des personnes handicapées du Québec]. P.9 à 13 et 71 à 83 <a href="https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Rapport_EvaluationFinal_Acc.pdf">https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Rapport_EvaluationFinal_Acc.pdf</a></p>
<p><b>Semaine 11</b> <b>14 novembre</b></p>	<p>Représentations dans les médias et les arts</p>	<p>Lavigne, J. (2017). Autopornography and the struggle for the recognition of a sexual subjectivity: a theoretical analysis from Loree Erickson's testimony in <i>The Feminist Porn Book</i>. <i>Feminist media studies</i>, 17(5), 790-803. <a href="https://doi.org/10.1080/14680777.2017.1283345">https://doi.org/10.1080/14680777.2017.1283345</a></p> <p>Rice, Carla, Susan D. Dion et Eliza Chandler (2021). «Decolonizing Disability Through Activist Art», <i>Disability Studies Quarterly</i>, vol. 41, no. 2, p. 1-26</p> <p>Loving with Three Hearts – Sins Invalid <a href="https://www.youtube.com/watch?v=GU_iHyH45QM">https://www.youtube.com/watch?v=GU_iHyH45QM</a></p> <p>Wheelchair Suspension: Rodney Bell in the 2008 Sins Invalid Performance <a href="https://www.youtube.com/watch?v=VUKKcPBEa0Q">https://www.youtube.com/watch?v=VUKKcPBEa0Q</a></p>
<p><b>Semaine 12</b> <b>21 novembre</b></p>		<p>ABSENCE</p>

<p><b><u>Semaine 13</u></b> <b>28 novembre</b></p>		<p>Semaine aide aux devoirs</p> <p>Disponibilités par rendez-vous en ligne</p>
<p><b><u>Semaine 14</u></b> <b>05 décembre</b></p>	<p>Handicaps et santé mentale</p> <p>TRIGGER : Suicide – Aide médicale à Mourir – Stigmatisation et psychiatisation.</p> <p>Mad theory</p>	<p>Baril, Alexandre (2018). «Les personnes suicidaires peuvent-elles parler? Théoriser l’oppression suicidiste à partir d’un modèle socio-subjectif du handicap», Criminologie, vol. 51, no. 2, p. 193-216.</p> <p>« SUICIDAL IDEATION 2.0 QUEER COMMUNITY LEADERSHIP, AND STAYING ALIVE ANYWAY » Piepzna-Samarasinha, Leah Lakshmi (2018). Care Work. Dreaming Disability Justice, Vancouver, Arsenal Pulp Press</p> <p>Cranford, J., LeFrançois, B. (2022). Mad Studies is Maddening Social Work. Zeszyty Pracy Socjalnej [Social Work Journal], 27(3), 69-84. doi:https://doi.org/10.4467/24496138ZPS.22.013.17252</p>
<p><b><u>Semaine 15</u></b> <b>12 décembre</b></p>	<p>Covid et Âgisme</p> <p>Resistance et résilience</p> <p>Politique du Care</p>	<p>Documentaire : CHSLD, mon amour   Danic Champoux <a href="https://vimeo.com/507137285">https://vimeo.com/507137285</a></p> <p>« Il - Breast Cancer: A Black Lesbian Feminist Experience » Extrait de The Cancer Journals Audre Lorde</p> <p>Evelyn Nakano Glenn (2016). « Pour une société du care », Cahiers du Genre (HS n° 4), p.199-224</p> <p>Mia Mingus - Changing the Framework: Disability Justice. How our communities can move beyond access to wholeness. February 11, 2011 <a href="https://leavingevidence.wordpress.com/2011/02/12/changing-the-framework-disability-justice/">https://leavingevidence.wordpress.com/2011/02/12/changing-the-framework-disability-justice/</a></p>

### Politique départementale quant à la reconnaissance territoriale

#### RÉSOLUTION NO 2022-SEX-922

Nous reconnaissons que le Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal est situé sur des terres autochtones non cédées. Tioh'tiá:ke / Montréal fait partie d'un territoire ancestral qui a longtemps servi de lieu de vie, de rencontres et d'échanges entre les peuples autochtones. Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá:ka (Mohawk) comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous trouvons. Encore aujourd'hui, ces terres sont partagées par des populations autochtones diversifiées ainsi que des gens de diverses origines. C'est donc dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les peuples autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

---

### Politique départementale relative au climat pédagogique et à la diversité <sup>1</sup>

Cette politique vise à promouvoir un climat d'apprentissage harmonieux où règnent le respect, l'inclusion, la collaboration et le professionnalisme. Elle s'adresse tant aux enseignants et enseignantes, qu'aux étudiants et étudiantes.

#### 1. Offrir un environnement d'études respectueux, ouvert, inclusif et humain

- Adopter en tout temps un langage et un comportement respectueux de la personne.
- Présenter en tout temps et dans tous les contextes (en classe et hors classe, par exemple, lors de rencontres d'équipe ou sur les réseaux sociaux), un comportement exempt d'intimidation, de dénigrement, de menace, d'humiliation, de harcèlement ou de toute forme de discrimination susceptible de porter atteinte aux droits et libertés de la personne.
- Faire preuve d'une sensibilité à la diversité culturelle, sexuelle et relationnelle ainsi qu'à la pluralité des genres.
- Démontrer une compréhension des enjeux intersectionnels pertinents aux contenus enseignés.
- Exercer un esprit critique à l'égard des perspectives théoriques, épistémologiques et axiologiques sur la diversité culturelle, sexuelle et relationnelle ainsi que sur la pluralité des genres.

#### 2. Favoriser un climat d'apprentissage collaboratif

- Reconnaître la contribution de toute personne, y compris celles aux parcours issus de la diversité.
- Partager la responsabilité d'assurer un climat d'inclusion, d'échange et de respect face à la diversité.
- Prévenir l'apparition de conflits interpersonnels et les gérer en adoptant des pratiques de communication transparentes et ouvertes.

---

<sup>1</sup> Ce code de conduite est inspiré des codes de conduites et d'éthique produits par d'autres universités : « *Code de conduite à l'attention du personnel, du corps enseignant et de la communauté étudiante de la Faculté de médecine et des sciences de la santé* » (Université de Sherbrooke, 2014); « *Code de conduite de l'étudiant et procédures disciplinaires* » (McGill, 2013); « *Code de conduite des étudiants* » (HEC Montréal, 2014); « *Code de conduite et d'éthique professionnelle des étudiantes et étudiants – enseignants* » (Université Concordia, 2005); « *Code d'éthique – département de psychoéducation* » (UQTR, 2012).

- Assurer le partage et la réalisation équitable des tâches et des responsabilités lors d'activités académiques collaboratives.

### **3. Agir avec professionnalisme et intégrité**

- Favoriser le développement de compétences culturelles (connaissances, attitudes, normes, valeurs, habiletés) permettant la mise en œuvre d'un agir professionnel pertinent aux personnes, groupes et communautés de la diversité.
  - Respecter la décision des personnes, groupes ou communautés de la diversité de parler ou non de leur parcours.
  - S'engager à la confidentialité des informations personnelles transmises lors des activités d'enseignement.
  - Éviter de se placer dans une position de conflit d'intérêt (ou d'apparence de conflit d'intérêt).
  - Maintenir des relations axées sur les objectifs pédagogiques.
  - Se responsabiliser quant à sa charge d'étude ou de travail en assumant les tâches qui y sont reliées, notamment la présence assidue aux cours, la réalisation des travaux dans les délais prévus et le respect des consignes pendant les examens.
  - Utiliser les mécanismes ou structures officielles pour présenter ses doléances et gérer les conflits.
- 

### **Avis départemental sur les nouvelles technologies**

Au département de sexologie, pendant la durée des cours, le matériel informatique et de télécommunication doit être exclusivement au service des tâches et apprentissages à effectuer dans le cours. L'Étudiant a donc pour responsabilité de faire une utilisation pertinente de ce matériel. Par ailleurs, un enseignant peut restreindre l'usage de certaines technologies pendant les examens, pendant certaines activités pédagogiques ou à tout autre moment jugé opportun.

---

### **Politique départementale concernant le report d'une date d'évaluation**

RÉSOLUTION 2017-SEX-336

Le report d'une date d'évaluation (examen, travail) ou un accommodement pour des événements majeurs de vie (ex. : billet médical, avis de décès) peut être accordé à un.e étudiant.e qui en fait la demande avec pièces justificatives auprès de l'enseignant.e concerné.e.

Les étudiant.e.s avec des besoins particuliers doivent contacter le plus tôt possible le Service d'accueil et de soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap (514-987-3148 – local J-M870) afin de déterminer les mesures de soutien ou les aménagements qui pourraient les aider. <http://vie-etudiante.ugam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html>

---

### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

[https://instances.ugam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT\\_NO\\_18.pdf](https://instances.ugam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_18.pdf)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

***Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.***

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <https://r18.uqam.ca>.

Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

**Infosphère** est un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

<https://infosphere.uqam.ca>

---

## **Politique no 2 sur la liberté académique universitaire**

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2023/06/Politique\\_2\\_liberte\\_academique\\_universitaire.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2023/06/Politique_2_liberte_academique_universitaire.pdf)

Le droit à la liberté académique universitaire est le droit de toute personne d'exercer librement et sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, telle la censure institutionnelle, une activité par laquelle elle contribue à l'accomplissement de la mission d'une université. Ce droit comprend la liberté : a) d'enseignement et de discussion ; b) de recherche, de création et de publication ; c) d'exprimer son opinion sur la société et sur une institution, y compris l'établissement duquel la personne relève, ainsi que sur toute doctrine, tout dogme ou toute opinion ; d) de participer librement aux activités d'organisations professionnelles ou d'organisations académiques. Il doit s'exercer en conformité avec les normes d'éthique et de rigueur scientifique généralement reconnues par le milieu universitaire et en tenant compte des droits des autres membres de la communauté universitaire.

---

## **Politique no 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel**

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <https://harcelement.uqam.ca>

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le

- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)  
514 987-3000, poste 0886 ; [harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca) ; <https://harcelement.uqam.ca>
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)  
514 987-3185 ; <https://vie-etudiante.uqam.ca>
- Service de la prévention et de la sécurité :  
514 987-3131 ; <https://sps.uqam.ca>

### **Politique no 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)**

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_42.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_42.pdf)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

### ***Situation pouvant mener à du harcèlement***

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

### ***Pour plus d'information :***

- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)  
514 987-3000, poste 0886 ; [harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca) ; <https://harcelement.uqam.ca>
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)  
514 987-3185 ; <https://vie-etudiante.uqam.ca>
- Service de la prévention et de la sécurité :  
514 987-3131 ; <https://sps.uqam.ca>



[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_44.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf)

Les personnes étudiantes qui bénéficient d'aménagements offerts par le Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ) doivent transmettre leur lettre (attestation des mesures d'aménagements) à leurs enseignants en début de session afin de les informer des aménagements demandés.

Les personnes étudiantes en situation de handicap qui ne bénéficient pas d'aménagements peuvent contacter les services du BIRÉ afin de procéder à l'ouverture de leurs dossiers et à l'analyse de leurs besoins. Pour obtenir d'autres informations sur les services offerts par le BIRÉ : [bire.uqam.ca](http://bire.uqam.ca)

Les personnes étudiantes qui souhaitent se prévaloir de leurs aménagements dans le cadre d'examens devront faire leurs demandes de passation sur l'application dédiée étudiant.e.s en situation de handicap ([sasesh.uqam.ca](http://sasesh.uqam.ca)) afin d'informer le Service des examens avec aménagements (SEA) et les personnes enseignantes de leurs besoins en examen.

Accueil du service aux personnes étudiantes en situation de handicap

[situation.handicap@uqam.ca](mailto:situation.handicap@uqam.ca)

514-987-3148 | AB-2300

---

### **Politique no 50 relative à la langue française**

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_50.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_50.pdf)

L'UQAM entend valoriser la qualité du français. Les objectifs de cette politique sont de promouvoir et d'assurer l'emploi du français, langue de travail, d'enseignement et de communication institutionnelle et, plus spécifiquement:

- de garantir la qualité du français et la valeur conséquente de la formation qu'offre l'Université;
  - de déployer les mesures nécessaires à l'accueil et l'intégration linguistiques des non-francophones; et
  - de définir les conditions d'apprentissages et d'utilisation d'autres langues que le français dans le cadre des activités universitaires.
- 

### **Politique no 23 sur l'évaluation des enseignements**

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_23.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_23.pdf)

Pour les cours des programmes de 1er cycle, l'évaluation des enseignements se réalise en ligne. La Commission des études et le Conseil d'administration ont adopté en septembre 2014 une nouvelle version de la Politique no 23 d'évaluation des enseignements.

Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette ([www.evaluation.uqam.ca](http://www.evaluation.uqam.ca)) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.